

**ÉLECTION POUR LE RENOUELEMENT DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ET DES USAGERS AU
CONSEIL DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT)
Scrutin du 19 mars au 21 mars 2024**

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

réf. code de l'éducation, articles D. 719-22 et suivants ; Décision n° 2024-005 du 19 janvier 2024 portant organisation de l'élection des représentants des personnels et des usagers des conseils de composantes : IUT, IAE, IFCT, UFR SJE, UFR SEE, UFR LSH et UFR STAPS.

Je soussigné(e), **Prénom Nom (d'usage)** :

Monsieur Madame

Date de naissance :

N° Téléphone personnel du candidat :

Mail candidat :

N° carte d'étudiant(e) pour les usagers:

Inscrit dans le collège électoral du scrutin concerné (cocher la correspondante) :

- Collège A (Professeurs des Universités et personnels assimilés)
- Collège B (Autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés)
- Collège des autres enseignants et assimilés
- Collège des enseignants vacataires
- Collège BIATSS
- Collège des usagers (étudiants et auditeurs)

déclare faire acte de candidature sur la liste (préciser son nom) :

pour l'élection des représentants du (cocher la cache correspondante) :

- Collège A (Professeurs des Universités et personnels assimilés)
- Collège B (Autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés)
- Collège des autres enseignants et assimilés
- Collège des enseignants vacataires
- Collège BIATSS
- Collège des usagers (étudiants et auditeurs)

Cadre réservé à l'administration
Date, heure de réception et cachet du service*

Fait à, le

Signature

*La date limite de réception des candidatures est fixée au **mercredi 7 février 2024 à 12 heures.**

Les candidats doivent joindre au présent formulaire une photocopie d'un justificatif d'identité ou de la carte étudiante ou à défaut un certificat de scolarité pour les usagers.